

## CISE au quotidien

Association pour l'entraide des familles qui pratiquent l'instruction à domicile, CISE s'emploie à développer les moyens qui vous permettent d'entrer en relation avec d'autres familles et d'accroître les ressources et les savoir-faire de chacun.

En devenant membre de CISE, vous entrez dans un réseau d'échanges chaleureux avec des services qui vous accompagneront toute l'année :

- Un site Internet **www.cise.fr**
- Une aide téléphonique pour répondre rapidement à vos questions,
- Des informations juridiques claires et précises,
- Un guide de bienvenue pour commencer l'IEF sereinement,
- Un guide de l'Instruction En Famille (à commander, 12€ pour les adhérents),
- Une revue trimestrielle toute en couleur avec des articles pédagogiques, des témoignages, des enquêtes, des participations d'enfants IEF, etc.
- Un annuaire des membres qui instruisent leurs enfants,
- Des rencontres régionales pour des échanges enrichissants,
- Des listes de discussion privées sur Internet pour un contact convivial entre les membres,

Pour contacter



☐ Qui est disponible aujourd'hui pour répondre à toutes vos questions ?

**06.84.94.66.28**

☐ Un problème avec votre inscription ?

Anne : 03.88.48.07.25

☐ Une question juridique ?

Catherine : 04.92.54.18.42

☐ Une documentation ?

Anne : 03.88.48.07.25

☐ Nos responsables en régions

(à partir de 14h00) :

**Région Parisienne, Centre** : Audrey au  
06.51.20.00.90

**Nord pas de Calais, Picardie, Normandie** :  
Elodie au 06.21.88.32.23

**Lorraine, Champagne Ardennes, Alsace** :  
Anne 03.88.48.07.25

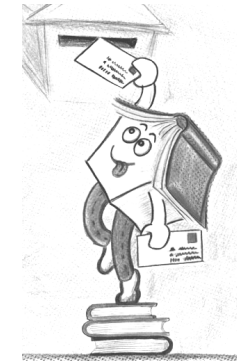
**Bretagne, Aquitaine, Poitou Charente** :  
Thérèse au 02.40.28.07.14

**Pays de la Loire, Limousin, Midi Pyrénées** :  
Claire au 02.54.28.77.19

**Rhône Alpes, Auvergne, Franche Comté,  
Bourgogne** : Catherine au 04.92.54.18.42

**Languedoc-Roussillon, Corse, Provence  
Côte d'Azur** : Catherine au 04.92.54.18.42

## Choisir d'Instruire Son Enfant



*Association (loi 1901)  
pour l'information et le soutien des familles  
instruisant leurs enfants à la maison*



**Le Village  
05130 Fouillouse**

**06.84.94.66.28  
(Répondeur national)**

**cisemaster@cise.fr**

**http://www.cise.fr**

## Peut-on instruire son enfant ?

*Extrait du Nouveau code de l'éducation :*

**Art. L.131-1 :** *L'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes, français et étrangers, entre six ans et seize ans [...]*

**Art. L.131-2 :** *L'instruction obligatoire peut être donnée soit dans les établissements ou écoles publics ou privés, soit dans les familles par les parents, ou l'un d'entre eux, ou toute personne de leur choix.*

La liberté d'instruire son enfant à domicile est largement ignorée du public français. Les familles qui pratiquent l'instruction à la maison sont souvent discrètes et isolées. CISE contribue à rompre ce silence et cet isolement, ainsi qu'à présenter l'instruction à domicile comme une option pédagogique légale et fiable. L'instruction en famille permet de personnaliser l'enseignement et de respecter au mieux le rythme de chaque enfant, ainsi que ses centres d'intérêts. L'enfant est partenaire de sa propre instruction.

### Le saviez-vous ?

- Aucune autorisation n'est nécessaire, il suffit de déclarer votre instruction à domicile à l'Inspection Académique départementale et à la Mairie de votre commune (lettre-type sur demande).
- Aucun diplôme n'est exigible.
- Vos allocations familiales vous restent dues.
- La loi n'impose pas que vous suiviez le programme enseigné dans les écoles.
- Les examens peuvent être présentés en candidat libre.

## Choisir d'Instruire Son Enfant

CISE a été fondée en 1998 dans le but d'informer et de soutenir les familles qui choisissent d'instruire leurs enfants à la maison.

L'instruction à domicile est un des moyens les plus efficaces pour répondre aux besoins affectifs et intellectuels de son enfant et lui permettre de se construire dans un cadre sécurisant. L'objectif de l'instruction à la maison n'est pas de surprotéger ni d'isoler l'enfant de la société, mais bien de lui apporter toutes les nourritures affectives, intellectuelles, culturelles et humaines nécessaires à une intégration future réussie dans notre société. Mais les familles ont souvent besoin d'aide et de soutien pour se sentir compétentes dans cette tâche. CISE accompagne les familles qui le souhaitent en partageant des informations pratiques et variées, ainsi que des témoignages concrets.

Pour préserver l'objectif de l'association, CISE s'abstiendra de défendre d'autres causes, quel que soit le bien-fondé de celles-ci.

CISE est attachée à la liberté et à la responsabilité pédagogique des familles qui pratiquent l'instruction à domicile. Cela signifie que nous ne prôtons aucune méthode particulière, ni aucun contenu spécial pour l'enseignement des familles adhérentes à l'association. En revanche, CISE encourage ses membres à organiser une progression pédagogique adaptée à chaque enfant, afin de les aider à développer au mieux leur personnalité. Pour les moyens mis en œuvre, CISE reconnaît que chaque parent, en tant que premiers éducateurs, est le mieux à même de comprendre les besoins de son enfant.

## Adhésion à CISE

**Pour adhérer à CISE**, merci de vous rendre sur notre site <http://www.cise.fr> et de créer un compte avec login et mot de passe, puis à la rubrique « adhérer » pour remplir le bulletin en ligne. Pour toutes modifications, il vous appartiendra d'effectuer ces modifications directement en ligne. **Pour le règlement**, vous pouvez effectuer un virement (vous trouverez nos coordonnées bancaires sur notre site) ou envoyer un chèque à notre secrétaire dont les coordonnées figurent également sur notre site.

**La cotisation annuelle est de 26€.**

Vous aurez la possibilité de commander des anciens Carnet Sans Notes (CSN), notre revue trimestrielle.

Vous aurez également la possibilité de commander notre guide de l'Instruction En Famille en France (12€ pour les adhérents).

### Les listes de discussions

Les échanges sur les listes CISE-discussions sont centrés sur l'Instruction En Famille. Nous y discutons de nos ressources, de nos intérêts pédagogiques, d'organisation, de rythmes, de modalités de contrôles, du fonctionnement de l'enfant, de psychologie, de sorties pédagogiques, et de tous les sujets en relation avec l'instruction à domicile. Cette liste soutient au quotidien ses participants.

La modération de la liste permet de maintenir une ambiance chaleureuse, dans le respect et la bienveillance des personnes et de l'expérience de chacun. Tous les styles d'instruction sont présents à CISE.

Ces échanges permettent de partager, valoriser, enrichir et donner du sens à l'expérience d'instruction en famille.